



VAE, quand l'expérience se fait savoir

L'accompagnement en validation des acquis

Il est maintenant possible d'obtenir des diplômes professionnels grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE). L'ouvrage présente la méthode d'accompagnement des candidats mise en œuvre pour les diplômes relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette méthode, que l'auteur a largement contribué à définir, convient également pour l'obtention d'un diplôme délivré par les ministères de l'Éducation nationale, de la Santé, de l'Agriculture.

L'ouvrage suit le chemin parcouru par le candidat à la validation de ses acquis, depuis l'information sur le cadre réglementaire jusqu'à la décision du jury dont la méthode de travail est également définie. Il montre comment cette démarche constitue un authentique processus d'autoformation par lequel le candidat change le regard qu'il porte sur son expérience.

Les exemples de situations concrètes d'accompagnement et la présentation des outils nécessaires, se référant à l'analyse des pratiques et du travail ainsi qu'aux méthodes de l'entretien d'explicitation, font de cet ouvrage un véritable guide pour les accompagnateurs, les membres des jurys mais aussi les formateurs pour adultes et les candidats eux-mêmes.

Alex Lainé, de formation philosophique, docteur en sciences de l'éducation, conseiller technique et pédagogique au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, membre de l'équipe nationale de formation des accompagnateurs et jurés de validation des acquis de l'expérience.

Réf : V058B

www.animationsociale.fr